

À la recherche de nouvelles voies pour recruter des membres

Le président central Roland Schwager souhaite la bienvenue aux membres du CC ainsi qu'à Toni Feuz (SEV) à la séance à Olten. Le suivi des membres est important pour la PV et fait régulièrement l'objet de discussions lors de différentes réunions avec les présidences des sections. À l'aube de leur retraite, les membres actifs sont nombreux à donner leur démission du SEV plutôt que de passer à la PV. La retraite met fin aux questions liées au droit du travail telles que la durée du travail, les congés et les salaires. Sur le plan social, les jeunes retraités sont généralement bien intégrés dans la société et disposent d'un bon réseau numérique. La PV est également bien positionnée sur le plan social, les sections proposent de nombreuses manifestations régionales. De plus, la PV entretient de bonnes relations avec les institutions de prévoyance et apporte son aide en cas de problèmes. Elle lutte notamment contre la discrimination liée à l'âge, par exemple lorsqu'on veut nous exclure des votations. Pour notre génération d'ainés, nous nous engageons pour qu'on ne promeuve pas que l'intelligence artificielle. Notre intelligence humaine doit garder sa valeur. L'argent liquide et les offres analogiques ne doivent pas être supprimés. À ce propos, le Comité central discute aujourd'hui de nouvelles voies à explorer.

Alors que la génération plus âgée tire ses informations des journaux, les jeunes retraités filtrent leurs informations à partir des médias sociaux. Nos informations doivent donc également être disponibles sous forme numérique. La diminution du nombre d'adhérents et de bénévoles est un phénomène que connaissent également les associations dans d'autres domaines. Peut-être avons-nous des attentes erronées ou trop élevées. Connaissons-nous les besoins des nouveaux retraités et sommes-nous en mesure d'y répondre ? Le Comité central procède à cette première discussion et réfléchit à la suite à donner à ces considérations.

Le passage des FVP bleues au SwissPass) fait parler de lui. Après quelques difficultés initiales et quelques informations fournies par le Service FVP et la PV, les processus se déroulent désormais un peu mieux. Les sections apportent également une aide précieuse, par exemple à Genève avec deux séances d'information. Une prochaine information de la PV apportera des réponses aux questions posées jusqu'à présent. Les rumeurs concernant la suppression de l'abonnement demi-tarif se sont quelque peu apaisées après le démenti d'Alliance SwissPass. Le CC continuera à suivre l'évolution de la situation car cela pourrait avoir une incidence sur l'accord FVP de 2022.

Anti-aging, un mot à la mode, signifie ralentir le vieillissement. Intelligence artificielle et numérisation : ceux qui ne suivent pas ou ne peuvent pas suivre risquent d'être victimes de discriminations liées à l'âge. Lors de la manifestation organisée pour célébrer les 35 ans de la FARES, Roland Schwager et Alex Bringolf ont pu assister à des exposés intéressants sur ce sujet. Quelles sont les perspectives d'une politique moderne en faveur des seniors ? Comment la PV gère-t-elle cela et s'implique-t-elle dans les différents organes ? Un défi pour le CC.

Le recouvrement des primes des caisses-maladie s'effectue à la date d'échéance, généralement le premier jour du mois. Aucune adaptation n'est possible au niveau du système. Afin de faire coïncider le paiement de la prime et le versement de la rente, la



Séance CC 7_2025, 11.11.2025

Olten

caisse-maladie Atupri recommande d'utiliser l'e-bill. Cela permet de déterminer la date soi-même.

Le secrétaire central Alex Bringolf